

Papir'usses

LE MAGAZINE
DU CONTRAT DE RIVIÈRES



**TRAVAUX : LA RIVIÈRE
RETROUVE SON ÉQUILIBRE !**

smecru
SYNDICAT
DE RIVIÈRES
DES USSÉS

UNE QUESTION,
UN AVIS, N'HÉSITEZ PAS
À NOUS CONTACTER !

SMECRU

107, route de l'Église - 74910 BASSY
04 50 20 05 05
contact@rivieres-usses.com

Pour vous abonner à notre
newsletter, RDV sur notre site :
www.rivieres-usses.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Christian Bunz

RÉDACTION/CONCEPTION
Terra Publica

PHOTOGRAPHIES
SMECRU - Apollon74 - Fédération
de pêche de Haute-Savoie

IMPRESSION
Imprimé sur papier recyclé
Lamazière Imprimeur
20 000 exemplaires

Les UsseS

CONTRAT
DE RIVIÈRES

LE CONTRAT DE RIVIÈRES

C'est un accord technique et financier entre les collectivités locales, les usagers de l'eau (pêcheurs, agriculteurs, industriels...), les associations et différents partenaires institutionnels. Il permet d'intervenir de manière globale et concertée sur les milieux aquatiques, à l'échelle d'un territoire appelé « bassin-versant ». Signé en 2014, le Contrat de rivières des UsseS a plusieurs objectifs :

- améliorer la qualité de l'eau,
- entretenir les rivières au quotidien,
- protéger et valoriser les milieux aquatiques (faune, flore, zones humides...),
- mieux partager la ressource,
- sensibiliser les usagers de l'eau.

Le SMECRU, Syndicat de Rivières des UsseS, est en charge de sa mise en œuvre.

LE BASSIN VERSANT

Ce territoire, sur lequel s'applique le Contrat de Rivières, est l'échelle cohérente de gestion de l'eau, car ce qui se passe en amont a des conséquences sur la situation en aval. Toutes les eaux qui coulent ou s'infiltrent sur ce bassin-versant convergent vers les UsseS pour finir leur course vers un même point, à l'embouchure avec le Rhône.

ÉDITO



« LES USSES SONT L'AFFAIRE DE TOUS »

Le Contrat de Rivières des UsseS entre dans sa dernière ligne droite. Cette année, l'équipe du SMECRU va déployer toute son énergie (et plus encore !) pour engager un maximum des actions restantes.

En 2018, l'opération de concertation citoyenne Alerte à Malib'UsseS a pris fin. Elle visait à faire comprendre le manque d'eau chronique sur le bassin-versant des UsseS à un maximum d'habitants, et ainsi les amener à réfléchir à un usage raisonné de la ressource en eau, tout en proposant des solutions.

En parallèle, des travaux d'aménagement ont été menés tout au long de l'année 2018, tels que le plan de gestion des matériaux solides, le plan de gestion des boisements de berges et du bois mort, la restauration de la franchissabilité du seuil du Pont de Châtel (Desingy), sans oublier les travaux de reprise de l'aval du ruisseau de Pesse Vieille (Cruseilles) et l'aménagement d'abreuvoirs pour le bétail sur les cours d'eau à écrevisses. En 2019, les interventions se poursuivent avec le rétablissement de la franchissabilité sur l'aval de la Férande (CopponeX) et sur le cours des Petites UsseS.

Mais une partie très conséquente des efforts consentis est consacrée à des actions qui ne s'expriment pas directement et immédiatement le long des cours d'eau, en y laissant une trace nette et mesurable. En effet, par les travaux qu'il effectue, le SMECRU a pour mission d'améliorer l'écoulement des eaux, de préserver et de restaurer la qualité des milieux aquatiques, de protéger et d'améliorer la gestion de la ressource en eau. Mais pour ancrer ce travail sur le long terme, il faut vulgariser ces thématiques, informer et sensibiliser tous les habitants et acteurs du territoire, afin que chacun puisse prendre sa part à l'avenir à l'œuvre commune qu'est la sauvegarde de l'eau et de notre environnement.

Ainsi, le SMECRU a réalisé des livrets Classes d'Eau des UsseS, qui proposent aux professeurs des classes de CM1 et CM2 du bassin-versant d'organiser une semaine de réflexion autour d'une thématique liée à l'eau sur le territoire des UsseS. Plus de détails dans la partie Foc'UsseS.

Bonne lecture.

Christian BUNZ

Président du SMECRU,
Syndicat de Rivières des UsseS



L'ACTU



UNE JOURNÉE POUR DÉCOUVRIR LES SECRETS DE LA RIVIÈRE

À l'occasion d'une sortie nature au bord des Usse en juillet dernier avec Julie Gorce et Fanny Seyve, les habitants du territoire ont pu se familiariser avec la biodiversité de la rivière. Les poissons, la forêt alluviale ou encore le rôle du bois mort n'ont désormais plus de secret pour eux ! Un conte est venu conclure cette journée, mettant en scène une espèce exotique nuisible présente aux abords de la rivière : la Renouée du Japon.



CHERCHER LES PETITES BÊTES AU MONT-SION

Le 22 septembre 2018, une vingtaine de personnes a exploré les zones humides du Mont Sion. Organisée par le SMECRU et l'association Apollon74, cette sortie a permis aux participants d'en apprendre plus sur la géologie et la végétation de ce lieu si particulier. Ils ont ensuite recherché, capturé et tenté d'identifier de nombreuses petites bêtes : criquet des pâtures, gomphocère roux, grillon champêtre, etc. Dans la bonne humeur, petits et grands ont ainsi découvert le fonctionnement surprenant d'une zone humide.



DES CASTORS DANS LES USSES !

En octobre 2018, une conférence a été donnée sur la présence du castor sur notre territoire. Espèce protégée, ce rongeur reconnaissable à sa longue queue plate a été réintroduit dans les Usse près du Pont de Châtel dans les années 70. Après une brève introduction sur la biologie du castor par Antoine Greiller (garde de l'ONCFS*), deux stagiaires du SMECRU, Élise Finsterwald et Quentin Bottollier, ont présenté leur étude sur la répartition du castor dans les Usse. Après plusieurs mois de recherche d'indices témoignant de la présence de l'animal (empreintes, arbres coupés, barrages ou encore terriers), il semblerait que les Usse permettent d'accueillir 6 familles de castor !

* Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.



BIENTÔT UN OBSERVATOIRE DE LA RESSOURCE EN EAU

Lors de l'été 2018, le débit des rivières du bassin-versant des Usse a été très bas pendant de nombreuses semaines, avec près de 8,5 km de cours d'eau à sec. Toute la biodiversité du territoire a été impactée, et particulièrement les poissons et les écrevisses dont la mortalité a été sans précédent. Avec le changement climatique, une telle situation est vouée à se reproduire, et l'eau pourrait bien finir par manquer au robinet. Les collectivités, dont le SMECRU, s'organisent donc pour protéger le territoire. Durant ces périodes d'étiage, le SMECRU a deux missions importantes :

- La veille : relever, analyser et comparer les débits des 14 stations situées entre Menthonnex-en-Bornes et Desingy ;
- L'alerte : si toutes ces données valident une situation de pénurie d'eau, le SMECRU et ses partenaires locaux alertent les services de l'État. Le préfet peut ensuite prendre un arrêté sécheresse qui vient limiter certaines utilisations de l'eau, comme le lavage de voiture.

En 2019, le SMECRU travaille avec ses partenaires et ANTEA sur la mise en place d'un observatoire qui permettra de mieux contrôler les débits de la rivière et les prélèvements en eau. Ainsi, le SMECRU pourra transmettre les informations aux services de l'État beaucoup plus vite !



LANCEMENT DU 11^E PROGRAMME « SAUVONS L'EAU 2019-2024 »



2,6 MILLIARDS D'EUROS

C'est l'argent qui sera investi par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse dans son programme d'intervention pluriannuel. Ses objectifs : améliorer l'état des eaux, s'adapter au changement climatique et aider les collectivités à investir dans l'eau

potable et l'assainissement. Faisant face à la fois à un manque d'eau chronique et aux conséquences du changement climatique, le territoire des Usse est doublement concerné. Les projets menés devraient donc répondre aux priorités de financement de l'Agence de l'Eau. Avec le Contrat de Rivières (2014-2019) et ses actions à venir, le SMECRU est également engagé sur la durée sur un enjeu prioritaire du programme : rétablir les écosystèmes en restaurant la morphologie

des grandes Usse.

Le programme est financé par les redevances : une partie des factures d'eau des usagers est perçue par les 6 agences de l'eau françaises. Grâce à cet argent, elles participent financièrement à des projets de préservation de l'eau sur leurs bassins-versants respectifs.

Pour plus d'explications, rendez-vous sur www.sauvonsleau.fr



Enseignantes de l'école de Seyssel 74



C'est parti pour les écoliers !

Depuis la rentrée 2018, le SMECRU propose de sensibiliser les écoliers du bassin-versant à la protection de l'eau et des milieux aquatiques. Cette formation d'une semaine doit amener les élèves à comprendre notre environnement local : d'où vient l'eau que nous buvons ? À quoi servent les zones humides ? Pourquoi la vitesse de l'eau d'une rivière change ? Pourquoi notre territoire manque d'eau ?

Apprendre par l'expérience

Guidés par leur professeur, les élèves découvrent au travers d'expériences ludiques un des quatre thèmes clés : le fonctionnement de la rivière, la qualité de l'eau, le manque d'eau et la biodiversité. Ces Classes d'Eau, spécialement conçues pour les élèves de cycle 3, abordent transversalement la majorité des matières du programme. Leur création a été largement inspirée par les Classes d'Eau de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, en place depuis 1987. Estelle Gavard, chargée de mission éducation et développement durable à l'Agence de l'Eau Seine Normandie, en témoigne : « le travail de ces Classes d'Eau a été réalisé en relation avec des psychosociologues. Basé sur la pédagogie active, ce système est un bon moyen pour changer les comportements. Plus les participants sont actifs et plus les comportements changent. »

Une véritable démarche pédagogique

Sylvie Rebet, formatrice en sciences à l'inspection d'Académie de Haute-Savoie, a participé à l'élaboration du dispositif des Usages : « je devais voir si les documents étaient adaptés à la politique éducative de l'enseignement des sciences à l'école primaire. Il y a une bonne démarche scientifique de proximité car les Classes d'eau des Usages restent dans le bassin-versant. Il fallait également proposer un nombre de séances qui soient co-construites avec les partenaires qui allaient intervenir pour les sorties de terrain. Enfin, j'ai insisté sur la nécessité de mettre à disposition des écoles du matériel spécifique, qu'une classe seule ne pourrait pas avoir. » Les documents-supports aux Classes d'Eau des Usages ont été validés par l'inspection académique d'Annecy. Leur écriture a été réalisée de concert entre des associations d'éducation à l'environnement, le réseau Empreinte et un comité de pilotage*.

* Comité de pilotage composé de la FRAPNA, la LPO, la Ferme de Chosal, Apollon74, ASTERS, du CPIE Bugey Genevois, ainsi que d'élus et de professeurs des écoles locales dont Nadine Escola et Catherine Debeauvais.

ELLES EN PARLENT

Adeline HENRY et Nelly HAUDRY
Enseignantes de l'école de Seyssel 74

« Nous aimons le concept clé en main et les expériences... La transversalité des différentes matières (sciences, géographie) nous plaît, le mélange des disciplines avec la connaissance de son environnement proche. Cela permet bien de faire le lien entre ce qu'on enseigne et les Usages. C'est l'occasion d'apprendre grâce à des cas concrets. »



Qu'est-ce qu'une Classe d'Eau ?

Les Classes d'Eau sont divisées en trois parties :

- Un temps d'apprentissage : sous forme de présentations, d'expériences et de visites de terrain, pour découvrir le thème d'étude sur le territoire.
- Une création collective : chaque élève produit un support (vidéo, journal, poésie...). La forme est libre tant qu'elle témoigne d'une approche active des élèves dans leur environnement.
- Une séance de « clôture » du travail des élèves, avec des personnes extérieures (parents, élus, journalistes...). Chaque élève reçoit ensuite un diplôme.

Une mallette, ainsi qu'un livret de bord, sont mis à disposition des enseignants afin de les guider dans l'organisation des séances. Les écoles peuvent choisir une animation proposée par une association partenaire pour la somme de 500 €, dont 350 € sont pris en charge par le SMECRU**. Ce n'est toutefois pas une obligation.

Les livrets Classe d'Eau sur le fonctionnement de la rivière et sur la qualité de l'eau sont d'ores et déjà en accès libre sur le site du SMECRU : www.rivieres-usses.com. Les thèmes du manque d'eau et de la biodiversité arriveront très prochainement.

**grâce au soutien de l'agence de l'eau, du département, de la région et des collectivités adhérentes au SMECRU.





TRAVAUX DE GESTION DES MATÉRIEAUX SOLIDES :

UN COUP DE POUCE À LA RIVIÈRE POUR MAINTENIR SON ÉQUILIBRE

La rivière est un espace vivant constamment en mouvement : l'eau déplace les graviers, les cailloux et les sédiments. Au gré du temps, des crues et de la pluie, elle les emporte et les dépose, façonnant ainsi les milieux et les paysages.

À cause d'un **phénomène d'incision***, certains secteurs de la rivière nécessitent une intervention pour rétablir leur équilibre liquide/solide. Des travaux ont eu lieu en 2017 et 2018 pour rendre de l'espace à la rivière.

Pour les mener à bien, il a fallu non seulement prendre en compte le problème de la Renouée du Japon, plante invasive sur les berges, mais surtout celui du manque d'eau : si l'on étale trop la surface de la rivière, l'épaisseur d'eau diminue et entraîne son réchauffement, mettant en péril la vie aquatique ! Papyr'Usses vous explique. 👁

*INCISION : QUAND LA RIVIÈRE SE CREUSE

Dans les années 60 à 80, l'homme a extrait de grandes quantités de graviers dans la rivière, détruisant son équilibre. Sans ces matériaux solides, elle s'enfonçait dans le sol et creusait son lit : c'est « l'incision du lit ». La largeur de la rivière rétrécit, les berges sont plus hautes et moins souvent inondées, les zones humides s'assèchent, ce qui affecte la biodiversité. Le cours de la rivière se trouve aussi modifié : les virages s'effacent, au risque que l'eau prenne de la vitesse et de la puissance, menaçant les biens et les personnes.

? Pourquoi redonner
de l'espace à la rivière ? ?

SECTEUR RECTILIGNE ET CONTRAINT

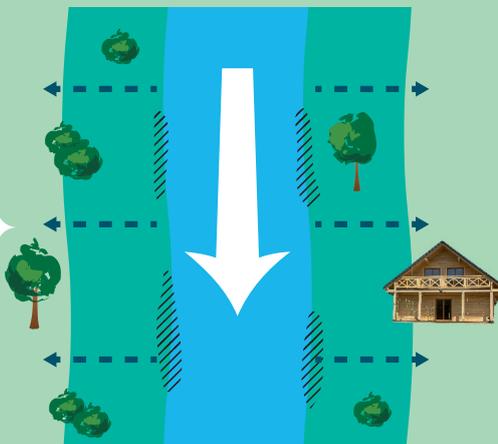
Berges peu ou pas immergées, hautes,
homogènes : biodiversité faible

SECTEUR À ESPACE DE LIBERTÉ

Berges souvent immergées, variées :
biodiversité élevée

■ EN CRUE
Vitesse élevée à cause
du manque d'espace
et d'obstacles
➔ risque
d'incision du lit et de
déstabilisation des
berges

ET APRÈS LA CRUE ?
Le lit de la rivière
peut être déstabilisé,
voire déplacé. Risque
de dégât matériel à
terme élevé.



■ EN CRUE
Vitesse freinée par les
virages et obstacles
➔ Les dépôts
équilibrent les
érosions, transit
sédimentaire assuré

ET APRÈS LA CRUE ?
Paysage remodelé
autour du lit, dégâts
limités.



LES TRAVAUX DANS LE DÉTAIL

ENTRE CERCIER ET DESINGY, 13 CHANTIERS ONT ÉTÉ MENÉS PAR LE SMECRU, ACCOMPAGNÉ DE SES PARTENAIRES ET DES ENTREPRISES DE TRAVAUX. EN RENDANT SES CAILLOUX À LA RIVIÈRE, CES TRAVAUX ONT D'ORES ET DÉJÀ PROUVÉ LEUR EFFICACITÉ : EN MAI 2018, UN ORAGE IMPORTANT A PROVOQUÉ UNE CRUE QUINQUENNALE. HEUREUSEMENT, SUITE AUX TRAVAUX DANS LA PLAINE DE MONS, LA RIVIÈRE BÉNÉFICIAIT D'UN ESPACE PLUS IMPORTANT. L'INONDATION A PU ÊTRE LIMITÉE.

CHAQUE CHANTIER A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2 TEMPS



1

TRAVAUX FORESTIERS

Afin que la rivière puisse récupérer les cailloux et les sédiments, il est nécessaire d'enlever la végétation qui s'y est développée. Les entreprises ont donc commencé par couper les arbres.



2

TERRASSEMENTS

Les entreprises ont ensuite retiré les souches d'arbres, puis décompacté les sols pour faciliter la récupération des cailloux par la rivière. Des chenaux ont également été créés dans certains cas afin de faciliter la formation de méandres, aidant au déplacement latéral de la rivière, et donc à la réduction de sa vitesse.

LES ACTEURS DU PROJET

- ◆ Le SMECRU : maître d'ouvrage, il a piloté et coordonné les travaux
 - ◆ **Bovet Environnement** : entreprise habituée aux travaux en rivières pour les travaux forestiers
 - ◆ **Guintoli** : entreprise habituée aux travaux en rivières pour les terrassements
- ◆ La Fédération de Pêche de la Haute-Savoie, l'AAPPMA Anecy Rivières, la Fédération des chasseurs de Haute-Savoie, Les ACCA d'Usinens et de Desingy ont été associées à chaque étape du projet
 - ◆ L'animatrice du réseau **Natura 2000**
 - ◆ Les services de **l'État**
 - ◆ Les **élus** des communes concernées par les travaux



ATTENTION TRAVAUX

Tout au long des travaux, le SMECRU a soigné sa communication : élus, représentants des services d'État, représentants des activités de pêche et de chasse, la représentante Natura 2000 et les financeurs ont été conviés à chacune des réunions de chantier. Les riverains ont aussi été informés de la teneur des interventions, ainsi que de leur date de début et de la durée prévue, bien avant le démarrage des travaux.



4 mois
de travaux répartis
sur 2017 et 2018

13 sites
réaménagés
entre 2017 et 2018

122 900 €
en 2018*

51 700 m²
de surface de travaux

la plus petite surface
étant de 750 m²

la plus grande
de 18 000 m²

* Financeurs :
l'Agence de l'Eau
Rhône-Méditerranée
-Corse, la région Auvergne-
Rhône-Alpes, le conseil
départemental de Haute-Savoie
et les collectivités membres du SMECRU

BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE !

◆ **Au bon moment :** le chantier a eu lieu en dehors des périodes de reproduction et de nidification, pour ne pas perturber la faune. Mais aussi au moment où le niveau de la rivière est au plus bas pour faciliter les travaux quant à la traversée du cours d'eau et limiter au maximum les dommages sur le milieu aquatique.

◆ **Préserver certaines zones à forts enjeux naturels :** lors de travaux, on ne peut pas stocker les engins n'importe où ! Des sites de stationnement existent pour chaque zone.

◆ **Travaux interdits** à proximité des mares et de certains arbres vitaux pour certains animaux (comme les gîtes pour chauves-souris).

◆ **Protéger les reptiles et les amphibiens :** des abris, appelés «hibernaculum», ont été



fabriqués avec des morceaux de bois et des cailloux, ainsi que deux mares.

◆ **Protéger les poissons :** grâce à une pêche électrique de sauvegarde les poissons ont été déplacés des sites potentiellement à risques avant le commencement des travaux. Des cachettes ont été recrées à ces endroits avec des blocs de cailloux.



LE MOT DU CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Benoît MENU, de l'entreprise Guintoli, sur les principales précautions prises lors des travaux

Pour le ravitaillement des machines, nous avons utilisé des cuves à double paroi afin de limiter les risques de fuite. Lors des terrassements, les engins gardaient une distance au cours d'eau de minimum 1 m et les sédiments fins étaient stockés de façon à ce que la rivière ne les emporte pas en cours de chantier (N.D.L.R. : ce qui aurait entraîné un risque de colmatage des fonds de la rivière en période d'étiage – néfaste pour la vie aquatique). Une localisation précise a été définie avec les services de l'État et les représentants de l'activité de pêche afin de traverser la rivière aux endroits les moins impactant pour la faune aquatique. Les pêches électriques ont bien été réalisées avant de commencer les travaux.



LE COIN DU NATURALISTE



LE LUCANE CERF-VOLANT

UN INSECTE IMPRESSIONNANT CHEZ NOUS

C'est le plus grand coléoptère d'Europe ! Ne vous fiez pas à ses mandibules, c'est un défenseur actif des écosystèmes des forêts, et une espèce protégée. On peut l'apercevoir dans les zones boisées au crépuscule et on l'entend facilement arriver au bruit lourd de son vol. Il vit au stade de larve pendant plusieurs années en se nourrissant de bois mort. Puis, il se métamorphose et sort de terre.



COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Comparable à la forme des bois d'un cerf, les mandibules du mâle permettent de le reconnaître au premier coup d'œil. La femelle est quant à elle plus quelconque, on la reconnaît au nombre d'épines situées sur ses pattes postérieures : s'il y en a 2 ou 3, vous êtes bien face à un lucane cerf-volant !

Si vous en croisez un, vous pouvez aider les entomologistes à mieux connaître leur répartition en transmettant vos données sur le site

www.insectes.org/enquete/lucane.html

EN BREF

Julie rejoint l'équipe !



Une nouvelle technicienne des rivières, Julie Aubert-Moulin, rejoint les rangs du SMECRU après le départ de Matthieu Chabanon. Son rôle ? Suivre les travaux dans les cours d'eau du bassin-versant des Ussets et mettre en place l'observatoire de la qualité. Elle participe également au projet « Stop aux invasives », consacré à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes telles que la Renouée du Japon, développé par l'Interreg, un programme de coopération franco-suisse.



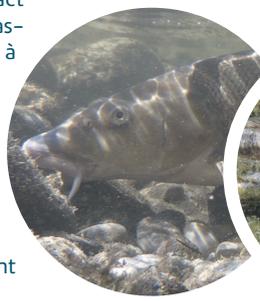
VOTRE AVIS COMPTE ! LE SMECRU A MIS EN LIGNE UN COURT QUESTIONNAIRE AFIN D'ÉVALUER SA COMMUNICATION. SCANNEZ CE QR CODE GRÂCE À UNE APPLICATION DÉDIÉE, OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DU SMECRU, RUBRIQUE ACT'USSES. L'ÉQUIPE VOUS REMERCIE DE VOTRE PARTICIPATION !

Pêche électrique d'inventaire

Un nom assez barbare désignant la méthode de suivi des populations de poissons sur les Ussets et ses affluents. Après un diagnostic piscicole réalisé en 2016, ces pêches électriques d'inventaire ont lieu chaque année afin d'évaluer l'impact des actions menées sur le bassin-versant. Elles consistent à capturer les poissons en impulsant de l'électricité dans l'eau pour les faire sortir de leurs cachettes. Les poissons, juste étourdis, sont ensuite triés par espèces, mesurés, pesés puis relâchés rapidement à l'endroit où ils étaient auparavant.

Parmi les poissons que vous pouvez espérer apercevoir dans la rivière des Ussets : la truite, le barbeau fluviatile, le chevesne et plus rarement le goujon, le barbeau méridional, le blageon ou même le hotu !

Un bilan de cette étude piscicole sera dressé après 2019 en compilant les données obtenues ces dernières années.



Barbeau fluviatile



Chabot



Chevesne

SI VOUS N'AVEZ PAS PU LIRE LES PRÉCÉDENTS NUMÉROS DE PAPYR'USSES, DEMANDEZ-LES AU SMECRU !



LES USSES ET VOUS

Envoyez-nous vos photos, anecdotes, poèmes, récits... Ils seront peut-être publiés sur le site du SMECRU ou dans nos prochaines publications.
contact@rivieres-usses.com

sme cru
SYNDICAT
DE RIVIÈRES
DES USSES

En partenariat avec :

